

Vol dans le département de la Lékabi-Lewolo

Le logement du directeur de l'école d'Omoï encore visité

SCOM
Libreville/Gabon

UNE situation pénible empêche J.P.P, le directeur de l'école publique du village Omoi, dans le département de la Lékabi-Lewolo, de trouver le sommeil ces derniers temps: son logement de fonction est régulièrement cambriolé. Pour en savoir plus sur ces vols à répétition, une enquête a été diligentée par des Officiers de police judiciaire (OPJ). Celle-ci a abouti à l'arrestation de deux suspects : Appindangoye Akouangou et Stéphane Ombanda Bongo.

De source proche de la brigade de gendarmerie de Ngouoni, le dernier cambriolage en date se serait produit le lundi 29 octobre

dernier, vers 10 heures. Donc en plein jour! A ce moment précis, J.P.P est bien présent à son domicile. Mais il est informé du passage du ou des malfaiteurs lorsqu'il est interpellé par sa fille, affolée. Celle-ci lui fait savoir que les vitres de sa chambre ont été soustraites, puis déposées sur le lit.

Après avoir fait l'état des lieux, le directeur d'école se rend aussi compte qu'une somme de 150 000 francs, qui était cachée à un endroit de la maison, a disparu.

MANDAT DE DÉPÔT. Par la suite, il saisit le préfet du département de la Lékabi-Lewolo dont Ngouoni est le chef-lieu. Ce dernier lui conseille vivement de porter plainte contre X auprès de la gendarmerie nationale, d'autant que c'est la



Photo : D.R

Les deux suspects, Appindangoye Akouangou (G) et Stéphane Ombanda Bongo.

troisième fois que ce chef d'établissement est victime d'un cambriolage à son domicile. Une plainte est donc déposée le mardi 6 novembre, à la brigade de gendarmerie.

Lors de l'enquête préliminaire, les limiers ne mettront pas bien longtemps pour être sur la piste de deux individus: Appindangoye Akouango et Stéphane Ombanda Bongo. Le

mercredi 7 novembre, les concernés sont immédiatement neutralisés. Conduits au poste de gendarmerie, les deux suspects finissent par avouer leur forfait, niant toutefois avoir emporté la somme annoncée par la victime.

« Les présumés voleurs auraient reconnu avoir emporté la somme dérisoire de 1 500 francs. Et non pas 150 000 francs comme le prétend la victime », indique notre source.

Malheureusement pour les deux mis en cause, l'infraction a été considérée comme consommée. Ils ont donc été, malgré leurs dénégations pour se tirer du pétrin, placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Yene.

Inculpés de vol aggravé, ils y attendent désormais leur procès.

Département de la Lombo-Bouenguindi/ Insécurité

Une mère de famille portée disparue au village Koumbi

D. M.
Pana/Gabon

UNE mère de famille, Jeannette Lekana, est portée disparue depuis le 27 octobre dernier dans la province de l'Ogooué-Lolo. Dame Lekana vivait avec son mari, Emmanuel Mbama, et leurs enfants dans le regroupement de villages Koumbi, dans le département de la Lombo-Bouenguindi, qui a pour chef-lieu Pana.

Sa disparition intervient peu de temps après qu'elle s'est rendue dans une forêt qu'elle fréquentait régulièrement, pour vaquer à ses occupations champêtres. Mais curieusement, depuis lors, on est sans nouvelles de cette compatriote.

D'intenses recherches entreprises par les villageois et la brigade de gendarmerie de Pana pour la retrouver demeurent à ce jour vaines. Seuls le panier et les objets qu'elle avait emportés ce jour-là ont été retrouvés. De quoi inquiéter davantage les proches de Jeannette Lekana, qui craignent désormais le pire.

DOULOUREUX ÉVÉNEMENTS. Du coup, au regroupement de villages Koumbi, revient à la surface le triste souvenir des événements malheureux qui se sont produits dans la région il y a quelques années. Par exemple lorsque dame Marianne Mavila, du village Iuele, avait disparu dans des conditions identiques il y a presque dix ans. Aujourd'hui, ce mystère reste entier. Cas également, datant



Photo : Damien MADEBE

Jeannette Lakana est portée disparue depuis plusieurs jours dans la région de Pana.

aussi de quelques années, du jeune infirmier Boutala,

dont le corps sans vie avait été découvert mutilé. Des

personnes présumées coupables de ce crime atroce avaient été écrouées à la prison centrale de Koula-Moutou. Mais elles ont ensuite été purement et simplement libérées avant même le procès.

On évoque également le décès, dans des conditions suspectes, de plusieurs auxiliaires de commandement qui faisaient respecter l'ordre et la paix dans la région. Cas du patriarche Samuel Ngoussi. Pas même une enquête ouverte à l'époque pour déterminer les circonstances exactes de ces drames!

Au regard de sa disparition qui perdure, une source autorisée croit pouvoir affirmer que les chances de retrouver Jeannette Lekana vivante sont minces. Fataliste? Affaire à suivre.

Accident de la circulation au niveau de la présidence de la République

Un blessé grave dans une collision entre deux véhicules

IMM
Libreville/Gabon

DEUX véhicules se sont télescopés le dimanche 11 novembre dernier, vers 21 heures, au niveau des feux tricolores de la présidence de la République. Bilan, un blessé grave. L'intéressé a aussitôt été conduit dans un centre de santé pour des soins. Des dégâts matériels importants ont également été enregistrés.

A ce qu'il semble, l'un des véhicules impliqués dans le choc, un Toyota Hilux, immatriculé FM



Photo : IMM

Le véhicule Nissan complètement abîmé.

392 AA, roulant à vive allure dans le sens centre-ville-aéroport, aurait

brûlé le feu rouge. Il n'a donc pu éviter un Nissan portant la plaque BA 190



Photo : IMM

Le Toyota a perdu son pare-chocs et une roue.

AA, qui, circulant dans l'autre sens, s'était engagé pour se rendre vers

la paroisse Saints-Pierre parce que le feu vert le lui autorisait.

Faits d'ailleurs

Un homme et une femme découverts morts dans un hôtel

Un homme et une femme ont été découverts morts dans un hôtel parisien (France). La femme, couchée sur le lit, présentait une plaie par balle sur le côté droit de la tête, tandis que l'homme se trouvait recroquevillé sous un lavabo, dans la salle de bain. Il aurait également été blessé par balle. Deux armes de poing de calibre 22 long rifle ont été retrouvées : l'une au pied du lit et l'autre dans le lavabo. Le patron de l'hôtel s'était inquiété de ne pas voir le couple venir régler sa nuit. Toutes les pistes sont envisagées, aussi bien le double suicide que le double homicide.

Le tueur d'une fillette poignardé par ses codétenus

Roy Whiting, pédophile notoire de 59 ans, a été sauvagement attaqué par ses codétenus à la prison de Wakefield (Angleterre). Plusieurs prisonniers l'ont poignardé à plusieurs reprises dans sa cellule. Le quinquagénaire a été transporté dans un état très critique à l'hôpital. Mais il a survécu et est depuis retourné au pénitencier. Whiting avait été condamné à la prison à vie en 2001 pour avoir enlevé, violé et tué une fillette de 8 ans. Sarah Payne jouait à cache cache avec ses frères et sœur dans un champ de maïs près de la maison de leurs grands-parents, lorsque Whiting l'a embarquée de force dans sa camionnette avant d'abuser d'elle et de la tuer.

Il tue ses voisins parce qu'ils chantaient du Johnny Hallyday

Un homme, âgé de 56 ans, a comparu devant la Cour d'assises de l'Aude (France) pour deux assassinats et deux tentatives d'assassinat. Un soir du 1er décembre 2012, les voisins du quinquagénaire ont fait un karaoké après le repas. Ils se sont mis à chanter du Johnny Hallyday et du Charles Aznavour. Charles Pujol, qui devait se lever tôt le lendemain, a été réveillé par le bruit. Fou de rage, il s'est emparé d'un pistolet automatique, et a tiré sur quatre de ses voisins, tuant deux d'entre eux et en blessant grièvement deux autres. Il a été condamné à 30 ans de prison ferme. L'altération du discernement de cet homme dépressif et qui suivait un traitement a été retenue par la Justice, lui évitant ainsi la perpétuité.